

HERSTAL

Pas d'agent sanctionnateur tout de suite...

Lors du dernier conseil communal de Herstal, Jennifer Maus (MR) a évoqué l'opportunité d'engager ou d'appeler à l'aide un agent sanctionnateur de la Province de Liège pour faire appliquer les sanctions administratives. "C'est vrai qu'il faut réprimer pour changer le comportement de certains citoyens, lui a répondu le bourgmestre, Frédéric Daerden. Actuellement, faire appel à un agent sanctionnateur de la Province coûte très cher et, en engager un est prématuré: la matière est trop floue et évolue constamment. De plus, nous avons pourcentage élevé de rentrée dans le domaine des amendes administratives. Dans le cadre de l'environnement et des dépôts clandestins, nous avons 95 % de paiements directs". «